ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Protection des militants sikhs résidant en France

Question écrite n° 11901

Texte de la question

Mme Nadège Abomangoli interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les potentielles mesures prises afin de lutter contre toute ingérence étrangère visant des militants sikhs en France. Le 19 septembre 2023, Justin Trudeau, Premier ministre du Canada, s'est exprimé devant la Chambre des communes canadienne pour évoquer une suspicion d'ingérence étrangère dans le pays. Grâce à des « éléments crédibles », l'agence de renseignement extérieur de l'Inde, le RAW, a été accusée de participation au décès d'Hardeep Singh Nijjar, un citoyen canadien. Militant sikh de premier plan, il était accusé par le Gouvernement indien de « terrorisme », un qualificatif régulièrement employé par les autorités pour museler certaines oppositions, selon Amnesty international. Si cette participation de l'Inde à un assassinat était confirmée, il s'agirait d'une très grave violation de la souveraineté d'un pays allié avec l'exécution extrajudiciaire de l'un de ses citoyens. Ces suspicions visant l'Inde alimentent les inquiétudes de nombreux Sikhs résidant en France, alors que certains d'entre eux ont déjà été désignés comme de violents activistes voire des terroristes. Narendra Modi, Premier ministre indien et son parti, le Bharatiya Janata Party, ne cessent d'alimenter un discours de haine, xénophobe et raciste. Toute opposition, politique, syndicale ou religieuse est désormais durement réprimée. C'est dans ce contexte que Mme la députée souhaite savoir si des mesures particulières ont été prises au regard des faits survenus dernièrement au Canada. Elle lui demande également si des moyens supplémentaires de sécurité ont été déployés autour des gurdwaras présents en France.

Texte de la réponse

La communauté sikhe présente en France est peu nombreuse comparativement à la communauté présente au Canada. Environ 30 000 membres sont recensés sur le territoire national, principalement en région parisienne, dans les départements de la Seine-Saint-Denis (93) et du Val d'Oise (95). Aucun élément susceptible de corroborer une quelconque tentative d'ingérence à son encontre n'a été mise à jour.

Données clés

Auteur : Mme Nadège Abomangoli
Circonscription : Seine-Saint-Denis (10e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 11901
Rubrique : Sécurité des biens et des personnes
Ministère interrogé : Intérieur et outre-mer
Ministère attributaire : Intérieur et outre-mer

Date(s) clée(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 25 décembre 2023
Question publiée au JO le : 3 octobre 2023, page 8685

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/questions/QANR5L16QE11901

Réponse publiée au JO le : 2 avril 2024, page 2607